

La saison est terminée, comme d'habitude je vais essayer de vous apporter quelques informations pour que vous compreniez l'évolution de mon activité.

J'ai été très content cette année de pouvoir réduire la période de pêche pour profiter de ma famille (congé parental) et je vous remercie d'avoir accepté ces modifications.

La saison a été différente des précédentes sur plusieurs points:

- plus courte donc certaines espèces peu ou pas accessibles : lotte, brochet...
- capture des féras en forte baisse (apparemment dû au climat) j'ai donc plus ou moins volontairement augmenté la pression de pêche : utilisation de plus de filets plus régulièrement
- très bonne saison pour les perches (plusieurs fois/paniers sur une saison plus courte que d'habitude) : temps de travail très important dû à la taille des poissons
- j'ai essayé d'organiser au mieux le tournus pour que vous puissiez goûter aux autres espèces : brochet ou truite ou omble chevalier ou écrevisse.

répartition de la pêche par circuit de distribution pour la saison 2017

espèce de poisson	Féra	Filet Féra	Féra Fumé	Pêrche	filet de pêrche	filet brochet	Lotte	Ecrevisse	Truite	omble chevalier
la peche de Seb	441	422,2	41,5	0	93,5	3	0	23	3,4	5,9
les paniers du chablais	324	320	67,65	0	92,24	3,85	0	20,3	4,5	6,44
Port de pêche	13,2	91,2	3,6	0	4,3	0	0	0	0	0
<b>total</b>	<b>778</b>	<b>833,4</b>	<b>119,8</b>	<b>0</b>	<b>190</b>	<b>6,85</b>	<b>0</b>	<b>43,3</b>	<b>7,9</b>	<b>12,34</b>
poids avant transformation	778	1500	240	0	475	20,55	0	43,3	15,3	12,34
<u>VOLUME de production total</u>	<b>3084,19</b>									

les quantités de poisson et écrevisse sont en kilo

J'ai l'habitude de valoriser la moyenne des paniers de l'année à la valeur commerciale comme si vous les achetiez au port de Thonon. Cette année, un équivalent grand panier vous aurait coûté 19,65€ (prix payé sur contrat : 13€).

Les paniers ont donc été bien remplis cette année aussi bien en quantité qu'en qualité à quelques exceptions près, ceci au détriment peut-être du lac et de mes conditions de travail. J'ai fait l'erreur de vouloir absolument amener une certaine quantité de poisson, sûrement au détriment de l'écosystème. Le nombre de filet utilisé cette saison était beaucoup plus important de ceux utilisés en 2015 ou 2014 (le double ou plus). Est ce la bonne direction pour conserver le faible impact environnemental rechercher en AMAP ???

compte de résultat saison 2017(de novembre 2016 à oct 2017)

recettes		dépenses	
vente au détails	2142	cotisation sociales, ass santé, cotisation syndicale, licence de pêche	6325,24
les paniers du chablais (37 équivalent grand paniers)	10842	banque, assurance	1447,69
la pêche de seb (41,5 équivalent grand paniers)	12792	achat matériel (filets, conditionnement, vetement, locale...), entretien, consommation courante	6585,52
<b>total</b>	<b>25776</b>	carburant (bateau, voiture)	2142,33
		<b>total</b>	<b>16500,78</b>
		prévision dépenses supplémentaires (petit matériel, filets neufs...)	840
		<b>total 2</b>	<b>17340,78</b>
<b>Résultat saison 2017</b>		<b>8435,22</b>	

Du coté économique, le chiffre d'affaire prévu a été atteint grâce à un petit progrès de la vente au détail sur le port. Par contre les dépenses étaient plus importantes que prévu : quelques pannes mécaniques et surtout une consommation de carburant beaucoup plus forte que prévue, dû à l'augmentation de la pression de pêche (encore la question environnemental ???).

Mon revenu cette saison est de 700 € /mois pour un mi-temps annualisé prévu, mais ramené à un taux horaire, de seulement 5,6€/h (un peu plus de 60h travaillées/semaine en moyenne)... là encore des questions se posent sur l'organisation/prévision des saisons prochaines.

L'année prochaine sera la deuxième année de mon congé parental à temps partiel, la saison reprendra donc en avril. Je souhaiterais aller dans une autre direction : réduire ma pression de pêche afin de réduire l'impact environnemental (carburant, matériel,...), retrouver un rythme de travail raisonnable en maintenant des paniers attrayants aussi bien en qualité qu'en quantité. Cela impliquera donc de diminuer le nombre d'adhérents (60 parts /semaine en 2018 au lieu de 78,5 parts/semaine en 2017) en maintenant un chiffre d'affaire similaire et donc une augmentation sensible du prix du panier...

Ainsi j'espère retrouver un revenu au niveau du SMIC et un rythme de travail plus acceptable, tout en essayant d'être plus respectueux du milieu naturel bien que ça reste assez subjectif...

Encore merci à tous pour vos engagements en AMAP et pour votre soutien aux producteurs. N'hésitez pas à me faire suivre vos questions et réactions.

A bientôt,

seb